
[Imprimer](#)

Grand Paris express : 5 marchés attribués pour le 2e tronçon de la ligne 16

Image

Les lauréats de plusieurs marchés relatifs aux gares du deuxième tronçon (Aulnay-Clichy-Montfermeil) de la ligne 16 du Grand Paris express ont été annoncés par la Société du Grand Paris (SGP) le 15 mars 2022.

Cinq marchés d'aménagement des quatre gares du tronçon 2 de la ligne 16 du Grand Paris express (Saint-Denis Pleyel-Noisy-Champs) ont été attribués par la SGP. Eiffage construction équipements s'est vu attribuer les travaux de gros œuvre et de second œuvre des gares de Sevrans Beaudottes, de Sevrans-Livry et d'Aulnay. L'entreprise aura dans ce cadre la charge de la gestion des sites jusqu'à la mise en service et la coordination avec les autres entreprises de travaux intervenant sur le chantier en coactivité.

Le marché relatif à Sevrans Beaudottes et Sevrans-Livry – et quatre ouvrages annexes -, d'un montant de 56,56 millions d'euros, comprend la réalisation des travaux de gros œuvre des deux gares, de couverture, de charpente métallique, de façades extérieures, de corps d'état architecturaux et d'une première phase de voirie et réseaux divers.

Un autre marché porte sur le secteur d'Aulnay, composé de sa gare et de trois ouvrages de service, pour un montant de 31,1 millions d'euros HT. Il comprend notamment des terrassements complémentaires, des prestations de gros œuvre, de charpente métallique, d'étanchéité et des prestations de second œuvre comprenant les aménagements intérieurs.

La façade de la gare d'Aulnay a fait l'objet d'une consultation différente, d'un montant de 5,2 millions d'euros HT, pour laquelle l'entreprise Hefi a été désignée. Celle-ci comprend la construction de la structure porteuse de la façade, de la vitrerie, du garde-corps et de l'habillage en mailles métalliques sur voiles béton.

« Le dernier marché d'aménagement de la ligne 16 concernant la gare Clichy-Montfermeil devrait être attribué à l'été 2022 », précise la Société du Grand Paris.

Marchés de chauffage et de courants

Pour les travaux d'installation de chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage et plomberie du tronçon 2, le maître d'ouvrage du Grand Paris express a choisi Cegelec tertiaire IDF fluides et Cegelec Paris ventilation pour un montant de 17,6 millions d'euros HT. Enfin, s'agissant des travaux d'installation courants forts et faibles sur le même secteur (22,5 millions d'euros HT), quatre entreprises ont été retenues : ERI (mandataire), Astem-RIE, ETT et BTBI. Le groupement est chargé notamment de l'installation de l'ensemble du système électrique des gares et des ouvrages.